



UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE  
(Reconnue d'utilité publique)  
Inscription Commission Paritaire n° 786-D-73

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS  
VB et XA, B, C.

Rédaction et Administration :  
46, rue de Londres, 75008 Paris  
Tél. : 16 (1) 45 22 61 32 (poste 16)



Compte Chèque Postal : Amicale VB-X ABC : 4841-48 D Paris.

## Mémoire de l'été 1940

### Livre

Les Editions du Rhin viennent de faire paraître un ouvrage de qualité qui devrait particulièrement intéresser tous les combattants de 39-40 et, au-delà, tous ceux que l'histoire militaire de la France ne laisse pas indifférents,

**« LA LIGNE MAGINOT EN ALSACE, 200 kilomètres de béton et d'acier », par Jean-Bernard WAHL.**

Fruit d'une très longue recherche personnelle, conduite avec méthode, appuyée sur une diversité de sources et une bibliographie impressionnantes, l'étude qui nous est ici présentée se révèle du plus haut intérêt, tant pour l'histoire militaire (et politique) qu'elle développe au fil des pages que pour les hommes qui, un jour, se sont affrontés de part et d'autre de ce système défensif, notamment au cours des mois de mai et de juin 1940 qui «...ont vu d'un côté la faillite d'une certaine fortification construite à l'économie, de l'autre la résistance obstinée et héroïque d'hommes à qui l'on avait confié des ouvrages solides et des matériels de qualité». Une affirmation qui dénote à l'évidence une parfaite connaissance du problème sous ses différents aspects politique, technique, stratégique et humain.

Ce fort volume relié de plus de quatre cents pages est illustré de cartes, de plans et de dessins, ainsi que de nombreuses photographies d'époque — construction, organisation, armement, combats — et d'aujourd'hui, car la Ligne vit, « entretenue » par une association privée (ALMA), « utilisée » par

### Captivité

**VIE DES PRISONNIERS - DU FRONTSTALAG 210 AU STALAG XII,** par Noël B. de la MORT (Grasset éditeur, 1941)

Un mince volume de cent trente pages, à peine une plaquette, dont je me suis demandé après l'avoir lue ce que les lecteurs de l'époque en ont pensé et quel rapport y trouver, a posteriori, avec le vécu de la captivité, sinon de piètres prémisses, partielles et partiales d'une histoire non encore écrite...

De la Mort, patronyme ou pseudonyme ? Lorsque dans son avant-propos il écrit : « Ce livre n'a pas été écrit pour rassurer les familles des prisonniers de guerre. Il n'est que le fruit de notes, jetées pêle-mêle sur un carnet de route, au hasard des jours de ma captivité », on est prêt en effet à lui accorder que ce n'est rien d'autre que cela, l'expression d'une subjectivité débridée, dictée par les circonstances, dont l'historien devra se garder comme d'un fruit avorté.

Je me suis assez peu retrouvé dans cette relation. Le frontstalag 210 (1) était constitué de toutes ces casernes de Strasbourg où, l'armistice signé, des milliers de prisonniers furent enfermés, en attente d'une destination plus précise — Grand d'Esnon, Baratier, Bataille, Stirne, Vauban, Girodon. Comme l'auteur, ma colonne est entrée dans la ville par Ostwald le 28 juin au soir, comme lui j'échouai à Girodon, comme lui (?) j'en ai connu l'effroyable régime : faim extrême, dysenterie, vermine, désespoir, solitude. Mais je m'émerveille à rebours quand il rapporte le menu ! du 19 juillet et quand il note que « tout va beaucoup mieux à dater du 23, (quand) notre ordinaire devient celui de la troupe allemande » ! Il me souvient toujours que ces semaines là précisément furent de basses eaux, les heures et les jours où la plus grande faiblesse physique m'avait contraint à l'horizontale sur le dur carreau de ma carrée ! Le malheur des uns n'aurait-il pas été celui de tous ? Sans doute...

Du « camp » où nous sommes, ce Noël sait tout : le nom du commandant allemand, son âge et même « qu'il a une bonne bouille ». Comme il sait tout également de l'organisation administrative paritaire mise en place et de la composition ethnique de la gent prisonnière : Polonais, Anglais, Bretons, Alsaciens, Lorrains, Arabes, Espagnols (rouges), Tchèques, Juifs. Les autres ? des Français probablement...

Les choses et les gens ainsi répertoriés, il écrit : « maintenant, nos dossiers constitués (?), notre vie est parfaitement réglée » ; en homme d'ordre il va nous dire la journée du prisonnier, les bouteillons, le comité des loisirs, les corvées, les punitions, les évasions, les bons et les mauvais départs. Il a un sens particulièrement aigu de l'observation : « L'après-midi évoque une

l'armée, « visitée » touristiquement... Certaines de ces photographies, traces d'histoire ineffaçables, sont émouvantes dans leur dramatique expression. Dix longues années de travail, de réflexion et de passion, sur un thème qu'on pourrait tenir pour dépassé, ont amené Jean-Bernard WAHL à cet heureux résultat dont il convient de le remercier.

Qu'il ait servi dans les forteresses, les blockhaus, les casemates ou les avant-postes, le combattant de 39-40 ne pourra qu'être séduit par cet inattendu retour aux sources d'un passé inoublié. Des lieux où il a traîné ses guêtres, des événements auxquels il a pris part, des visages qu'il a connus surgissent vivants de ces très belles pages. Ayant ainsi lu et vu, peut-être se demandera-t-il une fois de plus pourquoi une telle machinerie n'a pas assuré, comme le souhaitaient dès 1930 ses initiateurs, l'inviolabilité de son pays ? Eternel et complexe débat...

Très récemment encore (Le Monde, 13 - 14-9-87), l'ancien Premier Ministre P. Messmer argumentait ainsi sur la défaite de 1940 :

«...L'impardonnable responsabilité de tous les gouvernements d'avant-guerre, sans exception, est d'avoir choisi et pratiqué une stratégie militaire défensive, la Ligne Maginot contradictoire avec leur politique étrangère d'alliance avec la Pologne et la Tchécoslovaquie.

L'aveuglement du haut commandement est d'avoir négligé les applications militaires des progrès techniques, donc l'importance des chars et de l'aviation dans une nouvelle guerre.

Mais je pense que ces défaillances de l'intelligence des ministres et des généraux étaient l'effet de l'immense lassitude du peuple français, après la terrible saignée de 1914-18. (...)

plage mondaine de l'Océan ou de la Méditerranée, plutôt même de la Méditerranée, car l'indécence est la règle » (p. 34) !

« Ainsi arrivent 17 heures, le dîner. Après ce repas, la prière du soir » !

Le choix des mots, le choc des images, un monde surréel que bien peu de ceux qui y furent, des dizaines de milliers d'hommes, auraient du mal à reconnaître, un univers que l'auteur tire de son calot, lequel recouvre une drôle de cervelle réductrice :

« Trimballés depuis plus de deux ans, vivants en nomades, sans patrie, sans foi, dépourvus du moindre sens de l'honnêteté, les Espagnols rouges occupent deux étages entiers du bâtiment... »

« Dans notre caserne, les Polonais qui s'étaient fait spécialistes du vol de pain (...), accaparent tout, aussi bien les clous de godillots que les aliments... Ils se battent entre eux, ils s'enivrent, on ignore comment ils se procurent de l'alcool, mais ils en ont. Ils sont d'une saleté telle que nous le remarquons... » (p. 32-34) ; « Nous sommes chez les Juifs. Si vous avez besoin d'une table, vous pouvez toujours la leur demander, ils vous la prêteront juste le temps nécessaire pour apprécier son utilité, puis, gentiment, ils reviendront vous proposer de l'échanger contre quelque chose que vous possédez et qu'ils désirent. Leurs portes sont tapissées de petites annonces d'un tout autre genre que chez nous... » (p. 83).

Mille petits traits de cette veine parsèment les pages qui se veulent d'histoire sur des hommes hier encore des compagnons d'armes !

Mais on voit le bout de l'oreille quand notre auteur explique que « les campagnes politiques qui ont précédé la guerre ne nous (ayant) pas prédisposés à un esprit d'entraide généralisé » (...) « ce ne sera pas une de nos moindres douleurs d'avoir dû recevoir, pendant notre captivité, des leçons de camaraderie et d'entraide de la part des soldats allemands ». (!)

L'odieux le disputant au ridicule, Monsieur De la Mort ne trompe personne, sa réflexion n'engage que lui. Comme d'ailleurs tout son livre.

—0—

De la promiscuité strasbourgeoise le Rhin va le délivrer, car « l'Allemagne pour nous, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, un pays d'ogres où l'on sera plus mal traité, seulement c'est un peu plus loin » — en l'occurrence le stalag XII, dans le Palatinat, un camp où

« de coquettes maisons forestières sont rangées au long d'allées très propres se coupant à angles droits. Presque cachée sous la verdure, cette petite cité de bois offre un spectacle tellement attrayant que, malgré nous, nous ressentons un grand calme ».

Pour sa part, et en toute neutralité, Jean-Bernard WAHL cite en conclusion de son étude le propos émis le 12 mars 1935 par le général Belhague dans une lettre au ministre de la Guerre :

« Lorsque nous garnissons les frontières d'organisations permanentes, quelle que soit leur nature, ouvrages ou obstacles, nous inscrivons sur le sol notre manœuvre défensive et nous dévoilons les moyens qui nous aideront à la réaliser. Nous mettons ainsi un double atout dans le jeu de l'ennemi qui connaît la force et l'emplacement de nos organisations. Dès lors, pour que nous puissions tirer tout le bénéfice que nous devons légitimement attendre d'un système fortifié préparé dès le temps de paix, il faut que sa capacité de résistance soit très supérieure aux moyens d'attaque normaux de l'ennemi ».

Quoiqu'il en soit des causes premières, des responsabilités des uns, des états d'âme des autres, la guerre éclata. Des millions d'hommes y partirent, plus de cent mille y perdirent la vie ces quelques jours. Sans aimer la guerre, des soldats se battirent pour leur pays qu'ils aimaient, avec les moyens qu'il leur avait donnés, mais la victoire ne fut pas avec eux. A lire certaines pages, à regarder telle ou telle image du très beau livre de J.-B. WAHL, on éprouve encore aujourd'hui comme un sentiment de profonde injustice devant les facéties du destin.

J. Terraubella.

P.S. - Précisons que de Longuyon (Meurthe-et-Moselle) à Menton (Alpes-Maritimes), la Ligne Maginot s'étend sur plus de 700 kilomètres.

● Adresse : « Editions du Rhin », 68440 Steinbrunn-le-Haut.

Villégiature et grandes vacances en vue ! Tout au plus quelques brèves semaines de travail, presque idylliques, en scierie ou en briqueterie, entrecoupées de séjour en infirmerie. Bien vite après, l'hôpital et le centre de rapatriement, la France retrouvée.

—0—

La lecture de cette brochure m'a indigné a posteriori. Je l'ai épinglée ici pour vous montrer ce qu'en 1941 un ancien P.G. donnait à lire aux Français de France. Certes, l'intérêt du carnet de route de De la Mort étant précisément de n'en avoir aucun, on veut espérer qu'il aura jauni longuement aux devantures des libraires ou moi-même chez l'éditeur. Quant à l'auteur, dont nous avons mesuré le talent et la hauteur de vues, nous préférons ignorer son destin et ce qu'il advint de lui... et même s'il était bien M. Noël B. de la Mort ou quelqu'un d'autre, qui se cachait derrière ce faustien patronyme.

(T.)

(1) Appliqué à ces premiers lieux de « rassemblement », le terme Frontstalag n'est pas adéquat. En effet, « les P.G. des Frontstalags étaient ceux qui avaient été immatriculés en dehors de l'Allemagne (la plupart en France) et qui, leur travail terminé, y avaient été emmenés ». Ce ne fut pas le cas pour ceux de Strasbourg, de Colmar, etc., en juin-août 40, qui furent immatriculés à leur arrivée outre-Rhin.

### Paroles et propos

Interrogé le 7 mars 1934 devant la Commission de l'armée du Sénat sur l'éventualité d'une invasion allemande à travers les Ardennes, le Maréchal PÉTAIN eut ce mot devenu rétrospectivement fameux, six ans avant la percée mortelle de SEDAN :

« Les Ardennes sont impénétrables, et même, si, par malheur, l'ennemi parvenait à les franchir, on le repincerait à la sortie de la forêt ».

—0—

« ...C'est une vérité historique que de dire que la Luftwaffe, au cours de la campagne de France, n'a pas seulement dégagé la voie pour l'assaut des divisions blindées, mais elle a également obtenu une suprématie aérienne totale permettant ainsi de protéger les flancs vulnérables des pointes avancées... »

« ...Le 4 juin, Dunkerque tombait. 35 à 40.000 soldats français prenaient le chemin de la captivité. Mais leur résistance acharnée avait permis... à 300.000 soldats anglais de rejoindre leur patrie mais sans bagages et sans matériels » (...)

Hans-Joachim Jabs, in : « De la « guerre assise » à la « guerre éclair » sur Messerschmitt 110. (Cf. la revue Icare, n° 116, mai 1986).



# Mémoire de l'été 1940 (suite)

## Documents

Les lecteurs du Lien se souviennent sûrement de la controverse suscitée par les propos déplacés du général de la chasse allemande, Adolf Galland, sur les troupes françaises de la ligne Maginot en 1940 et des réactions qui s'en suivirent (Cf. n° 420, juin 1986).

Ils n'ont pas oublié non plus l'exemplaire démonstration de l'historien Roger BRUGE sur la réalité de ces combats oubliés de la bataille de France, ceux des équipages de la ligne Maginot en particulier, qui ne se rendirent pas à l'ennemi et qui, pour autant, n'échappèrent pas à la captivité.

En hommage à ces soldats valeureux, nous publions ici les documents qui reproduisent la protestation de deux commandants d'ouvrages contre une reddition imposée, le chef de bataillon FABRE et le lieutenant-colonel SCHWARTZ.

Nous remercions vivement le général (CR) J. Paillard, rédacteur en chef de la « Revue historique des Armées », de l'autorisation qu'il nous a donnée de reproduire le texte de ces documents publiés en 1946 dans le n° 4 de cette revue.

(T.)

Tous les détails sur les emplacements minés, les barrages de mines terrestres, les fusées à retardement, sont à remettre au Haut Commandement Allemand, les obstacles devront être enlevés par les forces françaises sur la demande des autorités allemandes.

« Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation du feu ordonnée après l'Armistice (25 juin à 1 h 30), je gardais la libre disposition de TOUS MES MOYENS, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif. Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. A la date d'aujourd'hui nous disposons encore des moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines. J'ai l'honneur de demander au Commandement français de bien vouloir faire valoir ces faits, qu'il ignore peut-être, auprès du Commandement allemand ».

Le chef de bataillon Fabre Ct l'ouvrage du G. Hohé. et le S.F.V. proteste avec indignation contre le traitement infligé aux officiers et s-officiers et h. de troupe sous ses ordres, qui n'ont pas été BATTUS, mais rendus par ordre ».

« Pris connaissance »

Le chef de bataillon Fabre Ct l'ouvrage du G. Hohé. et le S.F.V. proteste avec indignation contre le traitement infligé aux officiers et s-officiers et h. de troupe sous ses ordres, qui n'ont pas été BATTUS, mais rendus par ordre ».

« Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation du feu ordonnée après l'Armistice (25 juin à 1 h 30), je gardais la libre disposition de TOUS MES MOYENS, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif. Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. A la date d'aujourd'hui nous disposons encore des moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines. J'ai l'honneur de demander au Commandement français de bien vouloir faire valoir ces faits, qu'il ignore peut-être, auprès du Commandement allemand ».

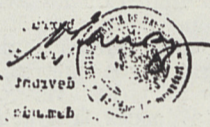
« Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation du feu ordonnée après l'Armistice (25 juin à 1 h 30), je gardais la libre disposition de TOUS MES MOYENS, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif. Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. A la date d'aujourd'hui nous disposons encore des moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines. J'ai l'honneur de demander au Commandement français de bien vouloir faire valoir ces faits, qu'il ignore peut-être, auprès du Commandement allemand ».

« Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation du feu ordonnée après l'Armistice (25 juin à 1 h 30), je gardais la libre disposition de TOUS MES MOYENS, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif. Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. A la date d'aujourd'hui nous disposons encore des moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines. J'ai l'honneur de demander au Commandement français de bien vouloir faire valoir ces faits, qu'il ignore peut-être, auprès du Commandement allemand ».

« Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation du feu ordonnée après l'Armistice (25 juin à 1 h 30), je gardais la libre disposition de TOUS MES MOYENS, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif. Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. A la date d'aujourd'hui nous disposons encore des moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines. J'ai l'honneur de demander au Commandement français de bien vouloir faire valoir ces faits, qu'il ignore peut-être, auprès du Commandement allemand ».

P.G. le 30 juin 1940

Le Lt-Colonel Schwart, Commandant le Secteur fortifié de Heidenau.



« Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation du feu ordonnée après l'Armistice (25 juin à 1 h 30), je gardais la libre disposition de TOUS MES MOYENS, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif. Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. A la date d'aujourd'hui nous disposons encore des moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines. J'ai l'honneur de demander au Commandement français de bien vouloir faire valoir ces faits, qu'il ignore peut-être, auprès du Commandement allemand ».

« Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation du feu ordonnée après l'Armistice (25 juin à 1 h 30), je gardais la libre disposition de TOUS MES MOYENS, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif. Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. A la date d'aujourd'hui nous disposons encore des moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines. J'ai l'honneur de demander au Commandement français de bien vouloir faire valoir ces faits, qu'il ignore peut-être, auprès du Commandement allemand ».

« Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation du feu ordonnée après l'Armistice (25 juin à 1 h 30), je gardais la libre disposition de TOUS MES MOYENS, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif. Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. A la date d'aujourd'hui nous disposons encore des moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines. J'ai l'honneur de demander au Commandement français de bien vouloir faire valoir ces faits, qu'il ignore peut-être, auprès du Commandement allemand ».

« Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation du feu ordonnée après l'Armistice (25 juin à 1 h 30), je gardais la libre disposition de TOUS MES MOYENS, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif. Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. A la date d'aujourd'hui nous disposons encore des moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines. J'ai l'honneur de demander au Commandement français de bien vouloir faire valoir ces faits, qu'il ignore peut-être, auprès du Commandement allemand ».

« Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation du feu ordonnée après l'Armistice (25 juin à 1 h 30), je gardais la libre disposition de TOUS MES MOYENS, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif. Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. A la date d'aujourd'hui nous disposons encore des moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines. J'ai l'honneur de demander au Commandement français de bien vouloir faire valoir ces faits, qu'il ignore peut-être, auprès du Commandement allemand ».

— O — O — O —

## « LES FESSES A L'AIR »

Sandbostel - Juin 1940.

(Dessin de Paul DUCLOUX).



Arrivés dans un camp provisoire, on nous sert une gamelle de macaroni ; je ne puis en avaler une bouchée ; mon estomac, vide depuis huit jours, s'est fermé. Je fais quelques pas et tombe sur une singulière organisation : des barres de bois de la grosseur d'une bouteille sont supportées horizontalement par des poteaux à 50 centimètres au-dessus du sol ; en arrière, un fossé profond reçoit les déjections de ceux qui utilisent cet appareil rudimentaire en s'asseyant sur les dites barres. Le besoin m'y conduit et je m'installe, penché en avant, dans la crainte de tomber en arrière. Un colonel portant le képi à cinq galons me rejoint et m'imite, puis un grand Sénégalais, avec sa chéchia, vient se placer dans la même position, de telle sorte que le Colonel est encadré par nous deux. Je me sens gêné, lui aussi, d'autant plus qu'il est constipé et fait de vains efforts ; le Sénégalais me regarde, rit et montre ses dents ; il ne ressent pas l'humiliation comme nous.

Nous finissons par laisser la place à d'autres.

« Mes guerres », de G. Dubourg. 1984.

## LA GAZETTE DE HEIDE

### HOMMAGE A MARCEL BRAQUE

Marcel BRAQUE, plus communément appelé « P'tit Braque », était le type même du Titi banlieusard parisien qui s'exprimait plus volontiers en argot imagé qu'en français.

Quand il fut fait prisonnier il avait trente-trois ans.

Après un séjour au Stalag XB et un stage en culture il fut affecté dans son métier, chez un sellier-tapissier de Büsum.

Cette entreprise familiale était assez réduite. Elle comprenait le patron quinquagénaire, un ouvrier allemand handicapé des deux jambes en fauteuil roulant, et Marcel. La patronne et sa fille de 16 ans s'occupaient des ventes au magasin.

L'infirme, que Braque appelait affectueusement « mon p'tit bonhomme » excellait dans les travaux de bourrellerie qu'il effectuait sur ses genoux. Il se prénommait Kurt, (court'en pattes, disait Marcel). Son âge était indéfinissable. Le P'tit Braque tenait de longues conversations subversives avec lui à l'aide du peu de mots allemands qu'il connaissait, émaillés d'expressions argotiques. Kurt était très réceptif, étant peu porté pour le parti, il en vint à répondre « Morgen ou Guten Abend » aux clients qui faisaient le salut hitlerien, chose osée à l'époque où le « Heil Hitler » était de rigueur.

Chacun avait son travail bien arrêté. Le patron allait tapisser les pièces en ville, les femmes nettoyaient et ciraient les planchers, car un tapissier allemand n'aurait pas livré un chantier sale. Marcel restait à l'atelier où il était chargé de tous les travaux délicats, étant un fin ouvrier. Kurt réparait les harnais et les traits que lui apportaient les paysans.

Braque n'était pas marié mais avait depuis dix ans une compagne avec laquelle il vivait avant guerre. Elle lui avait envoyé de France, sur sa demande, un petit béret basque qui, remplaçant journalièrement le calot kaki, lui donna l'allure du Français moyen à qui il ne manquait plus que la baguette de pain sous le bras, chère à Thierry Le Luron.

Son art nous était précieux. Pour les camarades bouchers et boulangers il confectionnait des ceintures aux multiples poches pour planquer les menus larcins qu'ils rapportaient le soir au kommando. Pour nos sabots, il nous faisait des chaussons tirés dans de vieux bouts de toile de bâche. Quand nous avions un travail de couture délicat à effectuer, il s'en chargeait volontiers. Il ne nous demandait rien en échange, mais comme il était gros fumeur il acceptait des cigarettes ou du tabac, quand nous en avions naturellement, pour le fauché, c'était gratuit.

Il était bien vu de la patronne et la jeune fille le considérait comme son grand frère. Il prenait ses repas avec la famille mais était servi sur une petite table à part, comme le voulait le règlement. Toutefois le menu

était le même pour tout le monde. Ils l'appelaient « Macel » sans R.

Le dimanche, je prenais Marcel à ma popote ; il m'aidait en faisant la vaisselle. Je l'avais nommé pitancier, car il était responsable de la caisse de vivres alimentée par nos colis que nous mettions en commun. Il découvrit un jour, dans un sac de haricots blancs provenant de ma famille, une fiole de kirsch. Comme l'emballage était en toile cousue, elle avait échappé à la fouille. Il la mit de côté et nous la servit à Noël. Quelle joyeuse surprise ce fut...

Il ne prenait le travail qu'à 8 heures du matin, comme tous les P.G. employés chez un artisan, ce qui lui permettait de rester au lit, un peu après le réveil. Il était très bavard, et sa façon de jamais au repos nous empêchait de dormir le soir, il n'était pas rare que son voisin, un lève-tôt, ne le secoua le matin, en lui disant : — Dis donc, P'tit Braque, je n'ai pas très bien compris ce que tu disais hier au soir au sujet de... Pourrais-tu me l'expliquer, maintenant ?

Alors, Marcel, enroulé dans ses couvertures, la tête engoncée dans son passe-montagne à pompon, se retournait en grognant et essayait de se rendormir.

Dans l'ensemble, pour lui, la captivité se passait bien, il n'avait qu'à attendre patiemment la libération.

Ses lettres et ses colis arrivaient de France régulièrement. Puis cela s'espaca. Il ne s'en inquiéta pas trop, c'était fréquent. C'est alors que, comme un coup de tonnerre dans un ciel pur, arriva une carte de sa tante, lui annonçant que celle qu'il considérait comme sa femme avait déménagé sans laisser d'adresse, emportant tout le mobilier, ses outils et même sa machine à coudre de tapissier. Il n'eut plus jamais de nouvelles de l'indélicate. Il sut cependant qu'elle était partie avec un autre. Heureusement ils n'avaient pas d'enfant.

Nous ne sûmes pas le drame tout de suite, mais son abattement et son changement de comportement nous firent présager quelque chose. Il se confia à moi peu après et me fit lire la lettre. Que dire à cela ?

A la libération il retrouva sa tante et son logement vide.

Sans matériel de travail il ne put exercer son métier à domicile, il dut chercher un emploi. Il trouva une place de tapissier à la SNCF.

Il fit la connaissance d'une brave femme qu'il épousa devant le maire et le curé (lui qui n'avait jamais mis les pieds à l'église). Elle lui donna un fils.

Le travail en cette période d'après-guerre ne manquait pas et grâce à sa qualification il rapportait de bonnes quinzaines. Il eut vite fait de reconstituer ses économies et songea, avec l'aide du carnet de caisse d'épargne de sa femme à réaliser son rêve, c'est-à-dire d'acheter une « p'tite maison avec un p'tit jardin dans un p'tit patelin au bord de l'eau », car il était un fin pêcheur.

Ils dénichèrent l'objet de leur désir. La Marne coulait presque à ses pieds. Avec leur tirelire et un prêt à long terme, ils l'acquérirent. Mais cette maison était occupée et ils ne purent en expulser les locataires qui avaient la loi pour eux. Ils continuèrent donc à loger chez la tante, à la poétique « Rue du Sentier du Moulin » en attendant de gagner le procès qu'ils avaient intenté aux occupants.

Je recevais de temps en temps des lettres de Marcel, mais comme il était réfractaire à l'écriture, elles étaient rares, juste quelques mots au nouvel an. De mon côté, très pris par mon travail et ma famille, j'écrivais peu. La correspondance cessa.

Longtemps après, en 1958, par un beau jour de juin, un petit homme, coiffé d'un béret basque, poussa vers 13 heures la porte du vestibule laissée ouverte par inadvertance.

Au son du timbre de l'entrée, ma femme se leva de table et alla voir qui pouvait venir à cette heure-ci. Ce personnage, tenant un porte-documents à la main, fut pris pour un représentant, elle le pria de revenir à une heure plus décente, mais sans se nommer il de-

LES 125 ANS  
D'UNE  
VIEILLE DAME,  
« LA CROIX ROUGE »,  
N'OUBLIONS PAS !

manda à me voir personnellement. Comme il insistait elle vint me chercher. Je me dérangeai de mauvaise grâce, bien décidé à évincer l'importun.

Quand j'arrivais, il regardait dehors, mais même de dos je reconnus immédiatement mon « P'tit Braque ».

— Marcel, m'écriais-je, et nous tombâmes dans les bras l'un de l'autre.

— Que viens-tu faire dans la région ?

— Te voir, répondit-il. Je suis parti ce matin de Paris à 5 heures, j'arrive par la micheline et reprendrai la direction de Paris par celle de 15 heures. J'ai deux heures devant moi pour m'entretenir avec toi. N'est-ce pas mieux qu'une bafouille ? me dit-il.

Je le fis entrer dans la salle à manger et lui offris un couvert, mais étant au régime, il n'accepta aucune nourriture, il avait mangé dans le train à sa convenance.

Je le questionnai sur sa santé, ayant remarqué ses traits tirés et son teint pâle. Il fut évasif. Puis au bout d'un moment, profitant de l'absence momentanée de mon épouse, il ouvrit sa chemise et me fit voir une énorme cicatrice qui lui barrait le ventre, juste au-dessus de la ceinture.

Suite page suivante



GAZETTE DE HEIDE (Suite)

— J'ai subi l'ablation du pancréas, dit-il. C'était cancéreux! Je vais bientôt mourir... c'est pourquoi je suis venu te voir une dernière fois...

Puis sa gouaille reprit le dessus et l'on évoqua les bons et les mauvais moments passés ensemble. Il me parla de sa femme, solide et dure à la tâche, de son fils, un rouquin dégourdi au nez en trompette de gavroche parisien, qui faisait la loi dans les cours de récréation et sur le terrain de jeux; de sa vieille tante qui était si bonne pour eux. Il ouvrit son porte-documents, en sortit un litre de Quetsch des Noires Terres provenant des propriétés de son épouse lorraine et me l'offrit. Je fis sauter le bouchon et reniflais le contenu, il embaumait. Je lui en proposais une goutte avec son café mais il refusa, cela lui était interdit, pour ne pas le tenter je rangeais la bouteille me réservant de la goûter plus tard. J'aurais bien voulu ouvrir un vieux bourgogne mais il ne but que de l'eau minérale. Par moment son visage était radieux mais reprenait vite l'expression grave et triste que lui donnait sa maladie. Les deux heures passèrent comme dans un rêve, je le reconduisis avec ma voiture à la gare où, après de chaleureux adieux, il reprit son autorail. Le soir à 22 heures il était chez lui. Que de fatigues a-t-il endurées pour me voir si peu de temps. C'est beau l'amitié!

Il m'écrivit encore quelques lettres où il me disait ses espoirs, ses rechutes, ses souffrances. J'aurais voulu le revoir encore mais je manquais de temps et peut-être de courage pour faire le voyage et il ne pouvait plus se déplacer. Dans sa dernière lettre il me dit : «...on me fait de la morphine matin et soir, et j'en bave encore » Ce fut son ultime manifestation.

Je reçus de sa femme une faire-part de décès quelques jours après, dans lequel il était dit qu'il s'était éteint pieusement, elle ajouta à la main qu'il n'avait pas trop souffert. La cérémonie religieuse eut lieu en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, célèbre pour le tocsin de la Saint-Barthélémy. Il repose au cimetière de Fontenay-sous-Bois.

Peu de temps après ce triste dénouement, il gagna son procès. Sa femme et son fils purent habiter la maison devenue libre. Je n'ai plus de nouvelles d'eux, n'ayant pas leur nouvelle adresse. Son fils doit avoir 35 ans.

J'ai une pensée pour toi, Marcel. Repose en paix.

Jean AYMONIN. 27641 X B.

P. S. - Quand vous lirez ces lignes vous serez revenus du Pays Basque où vous avez eu votre réunion annuelle. Je pense que vous avez été nombreux à vous pencher sur la tombe de notre ami Toulet. Que votre repas a été aussi gai qu'à l'habitude, il le faut, car dans la vie, c'est comme dans le monde du spectacle, après le départ définitif des artistes, la séance continue.

Comme d'habitude, G. CAMUS et Janette PROST se chargeront de vous en faire le compte rendu dans le journal de septembre. Recevez chers amis (es) mes meilleures amitiés.

J. A.

DISTINCTION

Notre ami Jean AYMONIN a été décoré du Mérite Fédéral à Arbois (Jura), le 15 mai dernier. Nos plus vives félicitations.



Quelques brèves nouvelles.

— Une mauvaise nouvelle, mes amis : le décès de notre ami Jean VOILLEQUIN, survenu le 26 avril, suite à une opération de la hanche. Il avait 77 ans. J'ai transmis à Mme VOILLEQUIN, avec la sympathie de nous tous, nos très sincères condoléances. Cette nouvelle m'a été communiquée par notre ami ESMARD, son voisin et parent.

— Par une carte postale, venant des Vosges, nos amis Lucette et Gaston JOUILLEROT nous apprennent qu'ils sont souvent en promenade. Les voyages forment la jeunesse. Profitez en, amis, et merci de votre pensée si amicale.

— Reçu de bonnes nouvelles de Yolande DROUOT, laquelle a bien du mal à oublier notre grand Maurice, tant de choses lui rappellent sa présence. Courage, chère grande amie! (Elle m'informe également de la disparition de notre ami Jean VOILLEQUIN).

— Je me garderai bien d'oublier le coup de fil de Jean FRUGIER, dont la santé est meilleure, car il a dû subir, à l'hôpital de Blois, une opération d'un calcul, le contraignant à un régime à l'eau!... Nous te souhaitons une meilleure santé, mon vieux Jean, et à bientôt de tes bonnes nouvelles.

Ce sera tout, etc... au mois prochain.

Amitiés à tous.

Maurice MARTIN.

Mle 369 - Stalag I B puis X B.



WEEK-END « OUTRE-QUIEVRAIN »  
24 Avril 1988

Un ciel d'azur. Un soleil rayonnant qui adoucit la fraîcheur matinale de la bise. Le printemps est au rendez-vous ce dimanche matin, déroulant ses tapis verts et or, épinglant les bouquets de roses éphémères aux pommiers du Japon.

Tout respire la joie de vivre en cette Belgique toujours si accueillante et hospitalière — et le plat pays prend du relief — alors que si souvent, lors des différentes manifestations franco-belges, nous connaissions vent, pluie et neige! Ce n'est plus qu'un lointain souvenir.



Mons : 12 h 37, où m'attendent Marcel et Aline BELMANS, Mme DENIS, venus de Bruxelles. Accolades fraternelles et joie de nous retrouver, une fois encore. La route de Charleroi nous attend, laissant derrière nous la capitale du Hainaut, son beffroi et les terrils du Borinage.

Peu avant Charleroi, voici Fontaine-Levêque, lieu de rencontre cette année. Charmante petite bourgade, fière de son château historique, siège de la Maison Communale, de son parc et de son domaine. C'est dans celui-ci que nous allons retrouver camarades et amis belges.

André ADAN, organisateur de cette journée et Emile LEGRAIN, de Tamines, vice-président, nous accueillent avec beaucoup de gentillesse et d'amabilité.

Nous entrons dans une très belle salle. Le couvert est mis et nous invite à prendre place, sans oublier d'aller saluer Armand ISTA, président des Amicales belges et son épouse Jane, si dévouée.

Le repas est parfait; un personnel empressé auprès des convives, s'assurant qu'ils ne manquent de rien, sous l'œil bienveillant du traiteur et de son épouse veillant à la renommée de leur établissement : « La Ferme du Château ».

Le festin se termine dans une franche gaîté : chanteurs, fins diseurs, sont follement applaudis.

Avant que nous nous séparions, Armand ISTA, convalescent et courageux, remercie tous les présents, excuse les absents et, toujours confiant, fidèle par son amitié, sa franchise et son optimisme, nous donne rendez-vous en 1989 à NAMUR!

Nous partageons son émotion et souhaitons que ce vœu se réalise, plus unis que jamais dans une indéfectible amitié.

Pour les Anciens d'Ulm se sont retrouvés : Emile LEGRAIN, Robert SCHNEIDER, M. et Mme BELMANS, M. et Mme WAUTELET, Mme STORDER, Mme DENIS.

Encore une bonne et belle journée... que nous n'oublierons pas.

Amicalement.

Lucien VIALARD.  
Ancien d'Ulm - VB.

CHANGEMENTS D'ADRESSE :  
VEUILLEZ NOUS LES SIGNALER  
IMPERATIVEMENT  
MERCII.

TOURISME ET BÉTON :

OUVRAGES FORTIFIES DE LA LIGNE MAGINOT OUVERTS AU PUBLIC  
Les jours et heures de visite sont donnés à titre indicatif.

La Ferté (2 blocs)	De MONTMEDY, prendre la N. 43 en direction de Carignan, jusqu'à Margut	- Des Rameaux à la Toussaint : tous les dimanches après-midi. - Juillet et août : tous le s après-midi.	Mairie de La Ferté-Chiers 08370 Margut Tél. 24 22 60 83
Fermont (9 blocs)	Situé à 6 km à l'est de Longuyon : itinéraire fléché	- Du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre : tous les jours, de 13 h 30 à 17 h. - Avril et octobre : samedis et dimanches, de 13 h 30 à 16 h.	Association des Amis du Fermont 9, rue Albert-Lebrun 54260 Longuyon Tél. 82 39 35 34
Abri du Zeiterholz (1 bloc)	De THIONVILLE prendre la N 53 jusqu'à Hettange-Grande commune de Entringe	- Du 15 mai au 15 septembre : les après-midi des 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> dimanches du mois.	Mairie de 57330 Entringe Tél. 82 53 10 46 (Les mardis soir et vendredis soir)
Immerhof (4 blocs)	Commune de Hettange-Grande. Prendre la D 15 en direction de Kanfen	- Les après-midi des 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> dimanches du mois, de mai à août inclus.	Mairie de 57330 Hettange-Grande Tél. 82 53 10 02
Hackenberg (19 blocs)	Commune de Veckring, à 15 km à l'est de Thionville	- Les samedis et dimanches entre 14 et 15 heures pour les touristes individuels. - Sur réservation (10 jours à l'avance) tous les jours pour les groupes de 30 personnes ou 50 élèves et plus. - Fermé du 1 <sup>er</sup> novembre au 1 <sup>er</sup> avril pour les touristes individuels.	Mairie de 57290 Veckring Tél. 82 91 30 08 (Les mardis et vendredis, de 17 h à 18 h 30)
Bambesch (3 blocs)	Sur la ligne de crête qui domine Longeville-lès-Saint-Avold. Commune de Bambiderstroff	- De 13 à 18 heures, certains dimanches de juin à septembre. Se renseigner.	Mairie de 57220 Bambiderstroff Tél. 87 90 30 11
Simserhof (10 blocs)	A 4 km de Bitche. Prendre la D 35 en direction de Holbach	- Du 15 mars au 15 décembre : du mardi au vendredi. - Et les trois premiers week-ends de chaque mois.	Association « Les Amis du Simserhof » 4, rue du Général-Stuhl 57230 Bitche Tél. 87 96 14 55
Four à Chaux (8 blocs)	Commune de Lembach	- Visites à heures fixes : Du 15-3 au 30-6 et du 1-9 au 15-11 : à 10 h et 15 h. Juillet et août : à 9 h, 10 h 30, 14 h, 15 h, 16 h et 17 h.	Syndicat d'initiative de 67510 Lembach 45, route de Bitche Tél. 88 94 43 16
SChœnenbourg (8 blocs)	Entre Haguenau et Wissembourg	- De mars à octobre inclus : tous les premiers dimanches de chaque mois et tous les jours fériés : de 9 à 16 heures. - Juillet et août : tous les dimanches.	Association de la Ligne Maginot d'Alsace (M. Claude Damm) 36, rue du Chemin-de-Fer 67110 Reichshoffen Tél. 88 09 03 85
Casemate d'Esch (1 bloc)	A une dizaine de km du Schœnenbourg	- Tous les dimanches, de 10 h à 18 heures, de mai à sept. inclus.	Même adresse que ci-dessus.
Casemate de Marckolsheim (1 bloc)	De Sélestat, prendre la D 424 vers Marckolsheim	- Du 15-3 au 15-6 et du 15-9 au 11-11 : tous les dimanches et jours fériés. - Du 15-6 au 15-9 : ouvert tous les jours. - Toute l'année, pour les groupes, sur rendez-vous.	Mairie de 67390 Marckolsheim Tél. 88 92 50 01
Saint-Roch (4 blocs)	Situé en bordure de la route Nice-Sospel (Alpes-Maritimes)	- Tous les jours (sauf le lundi) de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 heures. - Fermé en janvier.	Association des Amis du S.F. des Alpes-Maritimes (M. Henri Gnech) 16, Place Guillaume-Tell 06380 Sospel Tél. 93 04 00 70
Le Barbonnet (2 blocs)	Construit en-dessous du vieux fort du Barbonnet (Alpes-Maritimes)	- Les dimanches, de juin à octobre, à 15 h 30 : visite unique du vieux fort et de l'ouvrage Corf. - En août chaque jour, visite de l'exposition militaire de 15 h à 18 h 30. Visite du vieux Barbonnet vers 16 heures.	Association « Edelweiss » Caserne Filley Rue Sincaire 06300 Nice



# CHOSSES VUES (6)

Vues et vécues par un P.G. qui ne s'en laissait pas compter, un homme d'intransigeance et de vertu, au sens de maîtrise de soi et de volonté.

Embarbelé, le mal du pays le travailla très tôt et la belle il tenta : la terre vendéenne, au loin, l'appelait.

Par des chemins semés d'embûches, dans le matin blême des jours, ou à la brune, ses pas endoloris le portent vers l'Ouest. Il lui semblait sans cesse entendre des rumeurs océanes...

A pied, à bicyclette, il allait par les terres hollandaises et belges, frappant essentiellement aux portes des églises et des presbytères. On l'accueillait souvent avec courage et amour, jamais sans tremblement. Une fois pourtant, des P.G. au travail, des frères de misère, craintifs, l'éconduisirent. Dur, dur !

Au milieu des siens même son bonheur ne fut pas sans partage, et son cœur saigna. Mais l'épreuve avait grandi l'homme BERNARD. Les derniers mots de son livre nous touchent encore.

(T.)

Ainsi, mes misères physiques étaient terminées ; désormais, malgré mes souliers aux talons complètement usés, j'allais marcher à grands pas vers ma famille à tranquiliser, vers Saint-Gabriel que j'allais surprendre un soir... Une nuit entière, je raconterais mes aventures aux amis, vivant des heures fraternelles ; le lendemain, seul, dans l'enclot, je ferais lentement mes pèlerinages, par un magnifique soleil de mai, dans une nature en fête ; je parlerais à chaque sanctuaire, à chaque bosquet, à chaque prairie, à chaque bâtiment... et chacun d'eux me reconnaîtrait, me raconterait les événements des deux années d'absence... Les arbres aux feuilles toutes vertes, la Sèvre bavarde et pressée de courir sur les rochers arrondis, les ombrages toujours frais des sapins de Lourdes, l'aubépine rose de La Salette, fleurie exprès pour mon retour seraient pour moi un paradis nouveau, une vision dont je me régalerai enfin, car rien n'aurait changé à Saint-Gabriel, ni le décor, ni le cœur, ni l'âme !

Sur cette route de Rethel où, bien des fois, j'étais passé en quête de ravitaillement, je pressais la marche avant la nuit, traversant des bourgs presque entièrement détruits, regardant, une seconde, la tombe d'un soldat français, enterré rapidement sur le sol qu'il avait voulu défendre, près des restes calcinés d'un engin mécanique ; pour ce camarade inconnu, je cueillais une fleur avant de réciter une prière ; une prière aussi pour l'Allemand qui dormait tout près, quelque fois côte à côte, car je n'étais plus si pressé maintenant. Et n'étais-je pas un Français comme les autres, n'ayant aucune crainte des Allemands rencontrés en chemin, un Français qui n'inspire aucun soupçon à ses compatriotes ?

Hélas ! je me trompais. Une fois encore, l'hospitalité me fut refusée, je dois l'avouer avec honte, et ce fut par des soldats employés à refaire un tunnel. Les voyant nombreux dans un café, j'entraî aussi et demandai une bière, qu'on me servit à leur table, mais ils ne voulurent pas m'accepter à passer la nuit dans leur baraquement : eux aussi avaient peur d'avoir affaire à un espion et de se compromettre. Un réfugié me logea, s'excusant de n'avoir à m'offrir pour la nuit que l'écurie, où mangeaient neuf chevaux, seule richesse rescapée de ses deux grandes fermes, passées aux mains allemandes, de l'autre côté de l'Aisne. Il ne lui était plus permis d'y retourner, et il demeurerait désormais dans un appartement étroit, loué pour sa famille.

Faudrait-il donc, en France même, vivre sous le coup d'une suspicion continue comme un criminel ou un mauvais Français ?

En Vendée, au milieu des gens qui connaissent ma famille et savent bien que je ne suis pas ami des Boches, dans mon pays, au moins, je pourrai me montrer librement, dire que les prisonniers savent résister à leurs maîtres, vainqueurs hier, vaincus certainement demain ! Hélas ! trompé dans mon attente d'être bien accueilli par les Français, je devais aussi être cruellement déçu quand, à mon arrivée inopinée chez l'une de mes sœurs, je la vis fondre en larmes : « Prends garde, tu vas être vendu ! » Mon beau-frère, évadé lui aussi d'un camp de Bretagne, avait dû fuir devant la dénonciation ! Il me fallut aller chez mes parents, à la chute du jour, par des chemins détournés, déguisant mon visage, comme un enfant dévoyé que sa mère elle-même ne peut voir sans craindre la honte, me dissimuler le jour, faire venir mes frères et mes sœurs en cachette, la nuit !

Et ce fut une pleurésie, dont je riais au début, qui devait, pendant quatre mois, crucifier mes désirs de vie active, avant de revoir la Grande Maison qui s'était toujours dressée au bout de mes rêves. Elle allait, pour toujours, me ravir ma résistance et mon élasticité de jeunesse. Retenu sur un lit de malade, je songeais à vous, ô prisonniers, mes camarades, mes frères ! Si vous saviez notre bonheur de vivre tous ensemble, le front haut, en vrais Français ! Vous, du moins, vous êtes libres de parler, de détester le boche, de le jouer, d'en rire impunément, et c'est encore une manière de braver sa force en prouvant son impuissance à rompre votre union ! Votre souvenir m'a poursuivi dans ces jours de désarroi moral, où, rendu à la liberté, je devais dissimuler mon histoire comme une lâcheté, mes sentiments et jusqu'à mon nom, pour ne pas compromettre ceux-là mêmes qui accordaient leurs soins et l'hospitalité au malade que j'étais devenu ! Vous ne connaissiez pas la douleur de vous entendre appeler « lâches » parce que, luttant fusils contre chars, vous avez dû rendre les armes, ni la honte de courber le front sous une telle injure ! Vous ne sentiez pas le poids terrible de l'injuste reniement des Anciens, qui accusent notre

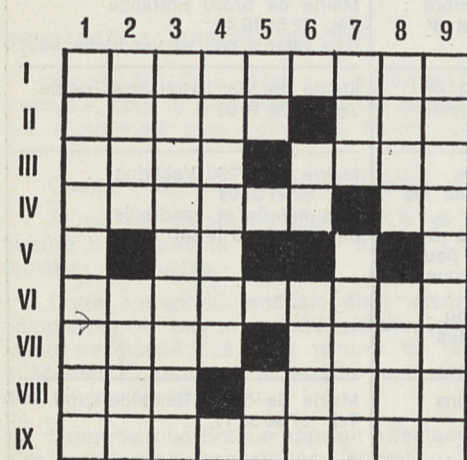
âge d'avoir perdu ce qu'ils avaient pu défendre, en d'autres conditions ! Vous n'entendiez pas la plainte de ceux que le retour d'un voisin prisonnier rend jaloux, comme si la réussite d'un coup d'audace était une injustice envers vous, qui restiez ! Vous ne subissiez pas les tristes lamentations de ceux qui acceptent la défaite et ne veulent plus espérer, parce que leur pays est tombé trop bas, disent-ils, comme leurs âmes sans ressort ; ni les louanges écœurantes de certains, qui osent admirer le vainqueur dont ils ne veulent pas reconnaître l'instinct brutal, orgueilleux et menteur, caché sous un dehors correct ou bienveillant ! Ces étonnements et ces tristesses de l'isolé qui rentre par la porte basse vous seront épargnés, parce que votre retour sera auréolé de la Victoire, et les poltrons chercheront alors votre amitié. Puissiez-vous aussi ignorer la déception de ces hommes, partis jeunes et vigoureux, qui reviennent heureux de reprendre leur travail et se sentent soudain trompés par leurs forces amoindries, les rabaisant à leurs propres yeux !

Pendant des semaines et des mois, et jusqu'à mon retour, chers camarades prisonniers, il me semblait vivre avec vous, et mon bonheur de revoir le pays n'était pas complet quand je vous savais si loin. Le souvenir de notre vie fraternelle et si unie grossissait à mes yeux les actes d'égoïsme dont je pouvais être témoin. Mais les exemples de dévouement à la Patrie étaient nombreux, cependant, et il n'était, pour m'en convaincre, que de songer aux hommes de courage qui n'hésitent pas à m'offrir toute grande l'hospitalité de leur maison pendant des années, bravant les dangers d'une délation, hélas ! trop à craindre... Médecins, amis et consolateurs ne me manquèrent pas et j'associe leurs noms aux noms de tous ceux qui m'accueillirent sur la route du retour et facilitèrent mes passages de frontières. Certains de ces noms me restent inconnus, je le regrette, mais je garderai la mémoire des grands cœurs hollandais, belges ou français qui, en servant un évadé, voulaient servir la France.

Et vous, jeunes amis pour qui ces lignes sont écrites, à vous aussi je dois un témoignage de reconnaissance. Votre souvenir consola les tristes heures de ma captivité et le désir de vous revoir soutint mes forces sur la route qui, je l'espérais, devait me conduire à la liberté de vous parler encore en maître chrétien dont l'idéal est de former vos âmes aux vertus de la race.

Jeunes gens qui vous plaignez parfois des privations imposées par la guerre, souvenez-vous de ceux qui ont souffert loin de leur pays des souffrances qui doivent vous être épargnées. Dites-vous que la France est bien douce, puisque des hommes risquent leur vie pour la revoir. Cette France, pour laquelle tant de Français ont donné leur vie sur les champs de batailles, dans les camps d'Allemagne, au cours d'une évasion ; cette France, il vous appartient de la faire belle et forte, mais d'une force et d'une beauté qui ne se mesurent ni à sa puissance de destruction, ni au nombre de ses machines ou de ses moteurs ; la force et la beauté de votre pays ne peuvent se faire, souvenez-vous en, que par l'union de tous, au service d'un Idéal généreux !

## Mots croisés n° 442 par Robert VERBA



### HORIZONTALEMENT :

I. - Roi du suspense. — II. - Personne qui cherche à en égaler une autre. — On n'est pas censé l'ignorer. — III. - L'avoir dedans, c'est se faire posséder. — Quand on l'a mauvais, son influence l'est également. — IV. - Agace. — Refus de Mme Thatcher. — V. - On peut dire que l'on s'est amusé quand on l'a bien fait. — VI. - Elle perd son temps sans avoir de but précis. — VII. - Expert en vents. — Allure. — VIII. - Que je m'éclate quand c'est drôle ! — Faire des raies à tort et à travers. — IX. - On se régale à en avoir une bonne en face de soi.

### VERTICALEMENT :

1. - Accueillera chez soi. — 2. - Conducteur de caravanes, puis chef religieux musulman. — Doivent être respectées. — 3. - Famille de champignons ascomycètes. — 4. - Clochette pendue au cou des animaux au pâturage en montagne. — 5. - Onomatopée. — Pronom personnel. — 6. - Directions opposées. — Souhaite que la santé du lecteur le reste en bon. — 7. - En doublant, est leste et manque de retenue. — Est un peu acide. — 8. - Lorsque l'on revient du petit, on se sent soulagé. — Etoffe fine et douce au toucher. — 9. - Unité pratique de distance.

Solution page 6.

## QUESTIONS

Afin de favoriser au maximum la participation du plus grand nombre à l'Assemblée générale annuelle (disponibilité, carte Vermeil, etc.), nous vous demandons de bien vouloir répondre aux deux questions suivantes :

1°) Jour préféré :

Jeudi  Dimanche

2°) Le choix du jeudi vous inciterait à venir ?

OUI  NON

Cochez les cases correspondantes et envoyez votre réponse à : Amicale des Stalags V B - X A, B, C, 46, rue de Londres, 75008 Paris. MERCI.

## Le coin du souzite

par Robert VERBA

### L'EMPRUNT FORCE

Depuis bientôt deux ans, ils étaient nombreux à se morfondre dans ce kdo. Particulièrement trois parisiens qui étaient devenus copains et qui, manque de pot, travaillaient dans une immense ferme, ce qui n'était pas du tout dans leurs cordes.

Fernand, Roger et Antoine résolurent de faire l'impossible pour s'évader, mais comment ?

Un jour, Fernand eut une idée : Si, petit à petit, on fauchait de quoi se mettre en civil, ainsi que les plans de la région, etc...

— D'accord, lui répondit Roger, mais nous sommes loin de la frontière et en civil il nous faudrait des marks.

— Ce n'est pas une mauvaise idée et si nous économisons pour en avoir, rétorqua Antoine. Dès que nous recevrons des colis, vendons-les et montons une cagnotte en commun jusqu'au jour où nous aurons la combine pour nous barrer d'ici ! Mais qui la gardera ? (Une confiance absolue ne régnait pas forcément entre les trois amis !)

Ils se regardèrent jusqu'au moment où Roger s'écria : — J'ai trouvé. Tout le pognon que nous pourrions glaner, nous le remettrons à l'Abbé avec un



papier portant les sommes récoltées.

Aussitôt dit, aussitôt fait et les voilà tous les trois vidant leurs poches et mettant le tout dans une boîte en carton qu'ils remirent à l'Abbé après lui avoir expliqué leurs intentions : « Voilà, l'Abbé, l'argent est dans ce carton. Tu en deviens absolument responsable. Mais attention, il est bien entendu de ne jamais rien donner à aucun de nous séparément et sous aucun prétexte ».

— C'est promis, dit l'Abbé. Vous pouvez compter sur moi, et en plus je vous jure que personne ne sera au courant.

Des jours, des semaines, des mois passèrent et petit à petit la boîte se remplissait jusqu'à déborder.

Un matin, l'Abbé vit arriver Fernand en pleine agitation.

— Vite, l'Abbé ! s'écria-t-il, il me faut l'argent, tout de suite ! Vite ! Donne-moi la boîte !

— Ah non ! répondit l'Abbé, j'ai juré de ne remettre cet argent qu'en présence de vous trois !

— Je sais. Mais oui, je le sais. Mais il nous arrive un coup de pot extraordinaire. Le fermier chez qui nous travaillons vient de recevoir un camion en parfait état pour exporter sa marchandise. Le plein est fait et brusquement il est convoqué à l'abwehr. Il a demandé à Roger de conduire le camion dans une remise. Tous les papiers sont dans la voiture et Antoine fonce chercher nos vêtements civils que nous avions planqué. C'est inespéré. Alors n'hésite pas ! C'est une chance unique ! Nous t'en serons reconnaissants toute notre vie !

L'Abbé hésite... Enfin convaincu :

— Je te fais confiance. Va, dit-il, et que Dieu vous bénisse tous les trois. Bonjour à la France.

En fin de soirée, qui l'Abbé voit-il arriver ? Roger et Antoine qui demandent :

— Vous n'avez pas vu Fernand ?

— Mais, dit l'Abbé, je l'ai vu ce matin quand il est venu chercher l'argent !

— Quel argent ?

— Le vôtre, pardi ! Vous l'avez envoyé le prendre pour vous sauver en camion.

— C'est pas possible ! Il nous a fait ça ! Quel salaud ! Mais c'est toi, l'Abbé, qui es responsable, proclama Antoine ; il était convenu que tu ne remettes cet argent à aucun de nous en particulier. Cet argent tu nous le dois, tu l'as juré. Nous allons en parler à l'homme de confiance et lui, jugera.

Mais que pouvait faire l'homme de confiance dans ce cas là ? Un cas embarrassant une fois de plus ! Quand subitement une idée lui vint. Regardant fixement l'Abbé dans les yeux, il dit en s'adressant à lui :

— Allons, avoue leur la vérité.

— Mais...

— Mais si, dis-leur que c'est TON argent que tu lui as remis (et en clignant subrepticement de l'œil) il était tellement pressé que tu n'as pas eu le courage d'aller chercher la boîte que tu avais planquée et tu lui as remis le peu que tu possédais.

— Ben... Puisque tu le dis, c'est vrai !... Je n'ai donc pas failli à ma parole.

— Pourquoi faire toutes ces histoires et ne pas nous l'avoir dit plus tôt, s'exclama Antoine, soudain joyeux. Puisque tu as toujours notre pognon, alors rends-le nous !

— Ah, ça non ! Ça jamais ! Pensez à mon serment. Je vous le remettrai à tous les trois dès que Fernand sera rentré.

P.S. - Quelques mois plus tard, à quelques jours d'intervalle, Roger et Antoine, à leur grande stupeur, reçurent dans le courrier une lettre de leur famille respective, dans laquelle se trouvait de chaleureux remerciements pour leur envoi d'une somme d'argent, reçue par l'intermédiaire d'un certain Fernand ; somme qui, dans ces moments difficiles, leur a bien rendu service.



# COURRIER DE L'AMICALE

par Robert VERBA

## DECES

Notre ami l'Abbé PORCHERET, 16, rue Alexandre Riou, 44270 Machecoul, nous signale le décès de notre ami François RENOULT, de Port, 01460 Montréal-la-Cluse, 15, rue du 11 Novembre, survenu le 19 avril dernier, et ajoute :

« Ancien du XB, enseignant retraité, il apportait toujours sa note de gaieté et d'humour aux rencontres d'anciens du camp, et toujours l'on entendait le chant de « Ma petite Sandbostelloise » qu'il lançait avec une belle ardeur ! »

Nous nous joignons à l'Abbé PORCHERET pour offrir à toute sa famille et à ses proches nos bien tristes et amicales pensées ainsi que nos sincères condoléances.

Merci à notre ami l'Abbé PORCHERET pour notre Caisse de Secours.

## TEMOIGNAGES

« Je viens d'apprendre par sa veuve que notre camarade François RENOULT était décédé le 19 avril dernier après plusieurs mois de maladie.

Je l'avais connu au Stalag XB, mais nos cordiales relations furent de courte durée puisque ma libération anticipée y mit fin. Lui-même put regagner la France en 1943. Professeur de lettres, il avait donné au Stalag des cours de latin. Libéré, il enseigna au lycée de Nantua, où il prit sa retraite en 1973.

C'est François RENOULT qui prit l'initiative de reprendre les relations avec moi et de me faire connaître l'existence de l'Amicale. Je lui suis donc reconnaissant à double titre. Notre camaraderie se mua en amitié lorsque nous pûmes — tardivement hélas ! — nous rencontrer, l'été, dans nos résidences secondaires de Bretagne, peu éloignées l'une de l'autre. Je pus ainsi apprécier sa simplicité, sa droiture et son aménité.

Au nom de l'Amicale, je renouvelle à Mme RENOULT, sa dévouée compagne, l'expression de notre vive sympathie.

Eric GROS - mai 88.

-0-

« Notre cher camarade François RENOULT, de Port (Ain), vient de nous quitter. Le quotidien « Le Dauphiné Libéré » lui a consacré un très long article : « M. RENOULT, Professeur de lettres au lycée Bichat, n'est plus ». Une photo le représente devant son harmonium à l'église de Port où il chanta si souvent avec tant de ferveur.

« M. François RENOULT s'est éteint à l'âge de 75 ans. Professeur de lettres classiques au lycée Xavier Bichat pendant 30 ans, il laissera le souvenir de la vraie bonté, sans tapage, malgré les affres de la vie qui ne l'épargnèrent pas ».

Les époux RENOULT avaient effectué de très nombreux voyages P.G. François était un animateur de talent... quelle belle voix, sa « Sandbostelloise » et combien d'autres !

En 1979, à notre retour de l'Italie du nord, la famille RENOULT nous attendait à Port. L'attente fut longue, car je n'avais pas prévu l'arrivée du Tour de France à Evian... les bouteilles du bon vin du Cerdon ont été très appréciées.

Je dois revenir sur les lignes parues dans le journal dauphinois : « Malgré les affres de la vie qui ne les épargnèrent pas... « son grand chagrin fut le décès, à l'âge de 10 ans de Sophie, une de ses petites filles dont il était si proche ».

En 1981, les RENOULT devaient faire partie du 7<sup>e</sup> voyage P.G. « Andorre-Barcelone ». A quelques jours du départ, un coup de téléphone : l'émotion, la douleur de l'interlocuteur étaient intenses, François m'annonçait cette triste nouvelle, la mort de sa petite fille. Que le

sort est cruel !

Une de ses anciennes élèves écrit : « Beaucoup d'entre nous se souviendront de ce professeur qui arrivait au lycée à bicyclette, nous garderons de lui le souvenir d'un homme bon et compréhensif qui restera gravé dans nos mémoires ».

Les anciens camarades P.G., les « fidèles voyageurs » conserveront également de lui ces mêmes sentiments d'amitié.

A son épouse, à toute sa famille, au nom de l'ensemble des anciens P.G. de l'Amicale, je transmets mes sincères et profondes condoléances.

P. DUCLOUX - 24593 X B.

Nous avons appris la disparition de : BALTHASARD André, 115, Av. du Rosaire, 83110 Savary.

SCHIEPIEK Jean, 71220 Saint-Bonnet de Joux.

WATELET Marcel, 55 Av. Eglé, 78600 Maisons-Laffitte.

Nous avons appris de même avec beaucoup de tristesse la mort de notre camarade Pierre GENET qui fut, de septembre 1940 à l'automne 1941, en raison de son grade et de sa connaissance de l'allemand, le chef de camp de Villingen (VB), avant même l'installation officielle des hommes de confiance par la mission Scapini.

Retraité de l'enseignement — il fut proviseur aux lycées de Metz et de Strasbourg, il vivait aux « Jardins d'Arcadie » de Saint-Maurice où nous nous étions rencontrés. C'était un excellent et fidèle camarade.

Nous adressons à son épouse et à sa famille nos condoléances les plus sincères.

(J. L.)

J. FRANC nous fait également part du décès de notre camarade LANSMAN-LANGELIER, dont la signature avait paru quelquefois dans ce journal. A sa famille nous adressons nos plus vives condoléances.

## REMERCIEMENTS

Mme Jean CANNAUD, ses enfants, ses petits-enfants, très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Jean vous prient d'accepter leurs remerciements les plus sincères.

—0—0—0—

## CORRESPONDANCE

● Lettre de notre ami Jean BERNAY, 69, rue Lammenais, 92370 Chaville.

« J'ai lu avec plaisir dans Le Lien de mars 1988 l'article « Quand les catholiques allemands luttèrent », mais j'ai été très déçu de ne rien trouver sur « les Témoins de Jéhovah ».

L'article dont il s'agit n'est pas un article propre au Lien, mais il est repris de « Fraternité ». Il n'en reste pas moins vrai que les « Témoins de Jéhovah » ont subi sous le régime nazi une véritable persécution. En 1933 cette secte religieuse compte six mille adhérents. Durant les douze années du III<sup>e</sup> Reich, cinq mille d'entre eux furent arrêtés et plus de deux mille trouvèrent la mort, soit par exécution après jugement, soit dans les camps, pour la seule raison qu'ils « récusèrent toute autorité n'émanant pas de Dieu, n'acceptaient pas de servir dans l'armée » et se refusaient à faire le salut hitlérien.

Extrait du livre de Gérard Sandoz, « Ces Allemands qui ont défié Hitler », Editions Pygmalion 1980, nous

rapellerons le souvenir de Jonathan Stark, né à Ulm le 8 juillet 1926, arrêté en octobre 1943 pour refus du service du travail et déporté à Sachsenhausen :

« ...En automne 1944, les S.S. décident de l'assassiner. Un interné non politique est chargé de le pendre en présence du chef du camp et devant les « concentrationnaires ». Jonathan Stark, croyant apercevoir une hésitation chez l'homme chargé de le tuer, dit alors : « Pourquoi hésitez-vous ? Je meurs pour Jéhovah et Gédéon... »

Jonathan Stark avait dix-huit ans. »

Il était de la trempe de Hans et Sophie Scholl, Christoph Probst, Alexander Schmorell, Willi Graf, ces étudiants de Munich exécutés en 1943, et des milliers d'autres opposants des différents groupes sociaux de l'époque. Tous ensemble, ils furent l'honneur de l'Allemagne. Ils ne sauraient être oubliés.

● De Maxime LESOIVE, 8 Impasse Saint-Michel, 76600 Le Havre.

« Ma femme qui lit Le Lien de la première à la dernière ligne a été très surprise de relever son nom et son prénom dans le Courrier de l'Amicale.

Je voudrais rassurer les camarades du XB qui pourraient penser qu'il s'agit de « ma veuve ». Je suis bien en vie mais simplement j'utilise le carnet de chèques de ma femme pour régler mon abonnement au Lien » (...)

Mon bon souvenir à ceux du XB en particulier et félicitations à la rédaction.

Nous sommes heureux de te savoir toujours parmi nous. Que madame te garde le plus longtemps possible. (T.)

## CHAMPAGNE LECLERE

(Fils de A. LECLERE ex-P. G. V B)

Manipulant

CHAUMUZY - 51170 FISMES

Livraison à domicile.

Demandez prix

## L'APPEL AU SILENCE

Chers amis des kommandos de l'Amicale, en ma qualité de vice-président je viens vous adresser un nouvel appel au regroupement. Quarante-trois ans après, beaucoup ne connaissent même pas notre association ! Il est de mon devoir de vous appeler à venir vers nous, même si cela peut paraître une impossible chimère... pour reprendre le mot de l'un d'entre nous !

Car vous tous qui pendant des mois, des années avez connu ces kommandos, travaillé par force, certes, et quelquefois sans force physique, mais toujours avec un moral de fer, que ce soit dans les fermes ou en usine, il n'est pas possible que vous ayez oublié cette amitié née dans les barbelés de la souffrance et de l'espoir.

Je sais, hélas, que nombreux sont ceux qui nous ont quittés, mais à vous qui restez je demande de venir ou de revenir vers nous, vous serez bien reçus même après tant d'années, vous goûterez la chaleur de nos réunions amicalistes.

En venant, vous démentirez le titre même du présent article, nous vous attendons.

Roger LAVIER,  
Vice-Président.

## Un Vosgien : Henri Cordier

Le mérite de nos amis vosgiens était signalé dans « Le Lien » (n° 436, décembre 1987) en même temps que paraissait en page 7 le récit d'un ancien prisonnier « Premier Noël de captivité - 1940 », extrait du livre d'Henri HELCE : « Dans les geôles d'Hitler ».

Le hasard qui fait parfois bien les choses, m'a fait découvrir dernièrement qu'Henri HELCE était aussi un vosgien, de son vrai nom Léon CORDIER, décédé en 1969, à l'âge de 57 ans.

Qu'il nous soit permis aujourd'hui d'honorer la mémoire de cet ancien camarade en reprenant ici, dans ses grandes lignes, l'article que lui a consacré « La Liberté de l'Est » du 15-12-87, s'appuyant sur la documentation fournie par M. Marcel CORDIER, son fils.

Léon-Marie-Henri CORDIER est né le 12 août 1912 dans un hameau isolé de Clergus, dans les Vosges. Dans sa jeunesse, il a défendu et illustré l'enseignement de l'allemand après qu'un ami vosgien lui en ait donné le goût.

Il est ainsi amené à effectuer plusieurs séjours outre-Rhin en même temps que naissait chez lui la passion d'un rapprochement franco-allemand. L'avènement d'Hitler l'entraînait, le 30 septembre 1933, à assister au grand rassemblement national socialiste qu'il décrira dans son livre « Vingt ans ».

Il passe aussi le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique section lettres, puis c'est le service militaire qui, à peine terminé, le retrouve pour la mobilisation. Fait prisonnier dans le Doubs au printemps de 1940, il est envoyé au camp de Hemer et de Dortmund. Il y fait la connaissance de Maurice STAYNBOCK, violoniste émérite, d'origine juive. Il en gardera le secret. Sa connaissance de la langue allemande lui permet de devenir facilement interprète au camp. Le peu de liberté dont il dispose, il l'emploie à l'infirmerie où il peut fabriquer de faux certificats au profit de ses camarades qui pourront bénéficier d'un retour anticipé dans leurs foyers.

Rapatrié D.U. il fonde un foyer et rejoint l'enseignement à Nancy. C'est dans cette ville qu'il écrit « Dans les geôles d'Hitler », ouvrage aujourd'hui épuisé.

Après la guerre, il manque le prix Goncourt qui couronne Francis AMBRIERE, auteur des « Grandes vacances ».

Parallèlement, Léon CORDIER édite une correspondance commerciale allemande moderne. A Nancy, l'écrivain pense toujours qu'il faut combattre les jugements tout faits, les slogans dangereux, qui s'opposent au rapprochement franco-allemand, clef de voûte d'une Europe unie. Au printemps 1969, paraît la seconde édition d'un manuel d'allemand à l'usage des élèves du deuxième cycle.

Quelques jours avant la Toussaint, il va rendre visite à ses parents. Sous leurs yeux il s'effondre, foudroyé par une hémorragie cérébrale. Après plusieurs jours de coma profond, il décède le 4 novembre 1969. Il était père de quatre enfants.

Il fut un homme « cordial », exemplaire, qui a très vite compris que l'amitié franco-allemande était la base de la construction de l'Europe, avec la Lorraine pour cœur.

\*\*

A l'initiative d'une association locale et avec l'accord de la famille, une plaque commémorative a été apposée sur sa maison de Vomecourt-sur-Madon (près de Mirecourt), dans les Vosges.

La transcription ci-dessus a pu être faite avec l'accord de M. Marcel CORDIER fils, lui aussi écrivain, qui nous a également autorisé à reproduire le texte inséré dans les pages du présent numéro, toujours extrait du livre de son père et intitulé « La mort de LEBON ». Nous publions ce texte en mémoire aux prisonniers de guerre décédés en captivité.

Nous remercions vivement M. Marcel CORDIER de son obligeance.

P. DURAND.

« ...il faut pour supporter une épreuve telle que la captivité, l'aide d'un puissant idéal philosophique ou religieux et en tout cas patriotique ». H. HELCE.

## LA MORT DE LEBON

« Je suis encore à l'infirmerie quand, un jour, une voiture sanitaire arrive au Revier. Elle stoppe. Le chauffeur ouvre la porte. Il aide à sortir quelqu'un qui est très pâle, très amaigri, très affaibli : mon camarade LEBON.

Ce dernier me reconnaît. Il me fait signe de la tête. Je comprends qu'il est très malade. Je l'aide à gagner l'infirmerie. Tout de suite on lui donne un lit. Il est avec les grands malades. Il tousse. Je ne veux pas le fatiguer. Je lui serre la main. Je m'en vais.

Le lendemain, je suis de nouveau au chevet de LEBON. Il dit :

— Je travaillais dans une usine d'armement. Souvent, je mettais du sable dans les rouages de la machine-outil qui m'était confiée. Un jour, la machine s'est arrêtée de tourner. J'ai eu beau protester de mon innocence, le surlendemain, je me retrouvais dans un camp de représailles, au milieu d'infects marécages. Je travaillais avec de l'eau jusqu'aux mollets, douze heures par jour. La nuit j'étais dévoré par les moustiques. Je ne mangeais que de la betterave, rarement du rutabaga. Mes collis m'étaient régulièrement remis avec un retard d'un mois, quand la meilleure partie des vivres était immangeable. J'y suis resté cinq mois. La première fois que j'ai craché le sang, le médecin allemand dit : « Ce n'est rien. Cela se passera rapidement. Travaillez seulement ! ».

Je sais que LEBON ne se remettra pas. Je viens le voir tous les jours. Il tousse. Il a soif. Je lui apporte de la limonade. Ce soir, il a 40°. A ma vue il essaie de se mettre sur son séant. Il retombe sur sa paillasse, lourdement. Il sourit. Il dit :

— Veux-tu écrire à mes parents ?

Je n'ai pas la force de parler. Je dis oui, d'un signe de tête. Il dicte : « Ma bien chère maman, mon bien cher papa. Je suis à l'infirmerie. Tranquillisez-vous. C'est peu de chose, un simple rhume (ce disant, il tousse à s'arracher les poumons). Bientôt, je serai complètement rétabli. Mais vous ? Comment allez-vous ? Dunkerque, je sais, est bombardé journellement. Surtout, prenez des précautions. Allez régulièrement aux abris. Au besoin, couchez-y... »

Mourant, LEBON ne parle que de la vie de ses chers parents.

Quand j'ai relu sa lettre, il dit :

— Je n'ai pas de frère. Je n'ai pas de sœur. Mes vieux parents n'avaient que moi. S'il m'arrivait quelque chose, jamais ils ne s'en consoleraient. Dis-moi qu'il ne m'arrivera rien !

— Tu parles trop. Tu...

Suite page 6.



## UN VOSGIEN : HENRI CORDIER (suite)

LEBON arrête sur moi un regard douloureusement inquiet :

— Dis-moi au moins que nos souffrances ne sont pas inutiles, qu'elles serviront à quelque chose !

J'ai envie de crier. Le désespoir, cependant, me rend fort. J'invente, Je mens : « Nous ne souffrons pas inutilement. Depuis une semaine, les Russes font 100 kilomètres par jour. Déjà, ils sont en Prusse-Orientale. Königsberg a capitulé ! »

LEBON s'est soulevé sur le coude pour mieux entendre. L'effort l'a exténué. Il retombe sur sa couche, lourdement, comme une pierre. Il crache le sang, mais il sourit...

Quand je le quitte, l'infirmier de service me confie : « Le docteur français a dit de veiller toute la nuit ! »

Le lendemain, les Allemands fouillent les blocks, parce que les évasions sont de plus en plus nombreuses. L'opération prend toute la matinée, une partie de l'après-midi. Enfin, à quatre heures, je suis autorisé à me rendre à l'infirmerie. C'est trop tard. LEBON est au plus mal. Il n'a plus la force de parler. Il presse sur sa bouche décolorée la photographie de ses vieux parents. Sa respiration se fait de plus en plus courte. Ses lèvres sont serrées, pour mieux retenir la vie.

Elles font le bruit de lèvres qui s'efforcent d'avaler un verre d'eau. Ses grandes mains de martyr grattent la couverture, une dernière fois. Dans un dernier effort, LEBON se tourne de mon côté. Il a les cheveux collés aux tempes. De grosses gouttes de sueur glissent le long de ses joues blêmes. Ses narines battent. Puis sa tête cogne avec un bruit sourd contre le bois du lit, cette tête si lourde qu'on dirait qu'elle va se briser. Ses lèvres se contractent, peut-être pour réprimer une imprécation à l'adresse de ceux qui l'ont assassiné. Deux yeux grands ouverts me regardent fixement. Je ne vois que du blanc, ce terrible blanc qui signifie que tout est fini.

Je détourne les yeux. Je vois une vieille maman, un vieux papa. Ils sont inquiets. Cependant, l'homme dit à la femme : « Ce n'est rien, un simple rhume... »

Quand ils apprendront la vérité, ces vieux parents ! Quel calvaire !...

Je les consolerais. Je leur écrirai que leur cher enfant est un héros... que sa mort est un exemple... qu'elle ne sera pas inutile... qu'elle aidera à faire fleurir dans les âmes bien nées l'amour du sacrifice... que la France vivra parce que ses fils savent mourir...

L'enterrement est fixé au surlendemain. Tous ceux qui ont connu LEBON voudraient y assister. Les Allemands ne le permettent pas. Nous sommes seulement

six camarades. Pour la circonstance, on nous a remis des ceinturons. Ça fait plus militaire !

Le corps est à l'hôpital civil, à la morgue. Nous traversons toute la ville. Derrière le corbillard, nous gravissons la montagne, lentement, péniblement. Nous arrivons à la partie du cimetière réservée au P. G. Déjà, des centaines de camarades reposent là. Des prisonniers polonais sont chargés de l'entretien des tombes. Ils ont creusé la fosse. Le cercueil s'y enfonce. Nous sommes à la garde à vous. Nous saluons militairement. Le prêtre jette la traditionnelle pelletée de terre, marmonne une courte prière. Six fantassins allemands, commandés par un sous-officier, tirent une triple salve de six coups de fusil... puis l'un d'eux dépose sur la terre fraîchement remuée une couronne verte de branches de sapin à laquelle s'accroche — comme l'hypocrisie au crime — un large ruban où s'étalent le cancer de la croix gammée et l'ignoble inscription : « DIE WHER-MACHT ! »

Le lendemain l'infirmier me remet une lettre. Elle est adressée à LEBON. C'est sa mère qui écrit : « Mon Cher Enfant, ton père et moi nous te souhaitons, malgré l'éloignement, un bon anniversaire... »

Je fonds en larmes. Pauvres parents ! Quand vous saurez la vérité... »

Henri HELCE

## EN EXCLUSIVITE

HOMMAGE AU LIEUTENANT ROBARDET  
et au "groupe des morts"

Paris, le 8 juillet 1943

L'Intendant Général  
Chef du Service Central de l'Etat-Civil  
des Successions et des Sépultures Militaires  
à M. le Secrétaire Général  
aux Anciens Combattants

N° 4013 BC/107

Objet : Ordre de mission pour M. Robardet

Réf. : Bordereau 4013 BC du 2 juillet 1943

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que M. Robardet, lieutenant de réserve au 44° R.I. s'est présenté au Service de l'Etat-Civil.

Cet officier a été fait prisonnier dans la Somme en juin 1940. Désigné pour participer avec une équipe de prisonniers à la relève des mines en Moselle, il a eu l'occasion de constater l'état d'abandon dans lequel se trouvaient nos tombes dans les anciens secteurs de Lorraine.

Le Service Français des Sépultures n'avait plus en effet aucune autorité sur le département de la Moselle ; le Chef de Secteur le plus voisin, celui de Nancy, n'était pas autorisé à se rendre sur place et ne pouvait pas non plus correspondre avec les autorités locales, lesquelles se trouvaient placées sous l'administration allemande.

Le lieutenant Robardet protesta alors auprès du Commandement allemand et obtint d'être désigné pour prendre la direction d'une équipe de prisonniers français qui serait chargée de repérer, d'identifier et de regrouper les tombes de guerre situées dans le département de la Moselle.

Ce travail a duré deux ans. L'équipe commandée par le Lieutenant Robardet a procédé à environ 2.500 exhumations et a créé plusieurs cimetières militaires français où nos tombes sont maintenant groupées, entretenues et honorées comme il convient.

En somme M. Robardet a exactement rempli les fonctions d'un chef de secteur du Service de l'Etat-Civil.



Le « Graber Kommando » (le « groupe des morts »).  
(Archives R. Bruge)

Non seulement les tombes ont été aménagées, mais les objets trouvés sur les corps ont été recueillis. Ceux-ci ont été transmis par les autorités allemandes au chef de secteur de Nancy et par la suite ont été remis aux familles.

M. Robardet reste cependant détenteur d'un certain nombre d'objets relevés sur les corps non identifiés. Parmi ces objets, il en existe qui sont assez particuliers pour que tout espoir d'identification ne soit pas perdu. Des enquêtes ont été entamées à cet effet par M. Robardet qui est au courant des caractéristiques de chaque affaire. Aussi est-il tout à fait indiqué que lui-même soit chargé de poursuivre les recherches en cours, suppléant ainsi

jusqu'au bout le chef de secteur de la Moselle dont les circonstances n'ont pas permis la mise en place.

Au point de vue sépultures, M. Robardet apporte une documentation complète qui doit être comparée à celle qui se trouve déjà entre les mains du service central. De nombreuses identifications ont été faites par M. Robardet depuis l'établissement des listes primitives que possède le service. Aussi est-il nécessaire que M. Robardet participe personnellement à ce travail de collationnement.

En conclusion, j'ai l'honneur de soumettre à votre signature le projet d'ordre de mission joint qui précise la position de M. Robardet vis-à-vis du service de l'Etat-Civil et lui ouvre le droit aux indemnités de déplacement qui lui sont indispensables pour couvrir ses frais de voyage et de séjour à Paris. Il ne recevra aucun salaire. On peut estimer que son séjour à Paris ne dépassera pas 30 jours.

J'ajoute que c'est en récompense du bon travail effectué et à la demande de l'Ambassade Scapini, saisie de la question par le Service Central de l'Etat-Civil, que le Lieutenant Robardet et les hommes de son équipe ont été mis par les Allemands en congé de captivité.

Signé : BOSC.

JOURNAL DES COMBATTANTS  
et de toutes les victimes des guerres

(Hebdomadaire fondé en 1916 par A. LINVILLE)

## ● Informé

## ● Impartial

## ● Passionnant

## ● Combatif

## ● Indépendant

## ABONNEZ-VOUS :

6 mois : 115 F

1 an : 225 F

Adresse : 80, rue des Prairies, 75020 Paris.

C.C.P. Paris 662-33 Y

## SOLUTION DES MOTS CROISES N° 442

HORIZONTALEMENT :

I. - Hitchcock. — II. - Emule. - Loi. — III. - Baba. - CEIL. — IV. - Nerve. - No. — V. - Ri. — VI. - Glandeuze. — VII. - Eole. - Trot. — VIII. - Rie. - Saer. — IX. - Assiettée.

VERTICALEMENT :

1. - Hébergera. — 2. - Iman. - Lois. — 3. - Tubéales. — 4. - Clarine. — 5. - He. - Se. — 6. - O.E. - Etat. — 7. - Olé. - Suret. — 8. - Coin. - Soie. — 9. - Kilomètre.

## BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS V B - X ABC.

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Immatriculé au Stalag ..... sous le N° .....

Kommando .....

Fait à ....., le .....

Signature,

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE V B - X A, B, C, 46, rue de Londres, 75008 Paris. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 50 F par mandat, versement à notre Compte Chèque Postal : Paris 4841-48 D, ou chèque bancaire.